

<MUS>

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Membres du conseil [Inaudible] nous allons commencer
la réunion.<MUS> <MUS>

Le 8 février 2017. [Inaudible] veuillez vous lever pour
un moment de réflexion et demeurer de vous pour chanter

l'hymne national. Comme

les écoles sont fermés aujourd'hui, le transport scolaire et annuler [Inaudible]
ne

peut pas être représentés aujourd'hui et nous allons veiller à ce que les étudiants
du quartier du conseiller

[Inaudible] puis venir à un autre moment. C'est [Inaudible]

qui va faire un solo. <MUS>

<NOTE> Ô Canada <NOTE>

<NOTE> Terre de nos aïeux <NOTE>

<NOTE> Ton front est ceint <NOTE>

<NOTE> de fleurons glorieux <NOTE>

<NOTE> Car

ton bras sait <NOTE>

<NOTE> porter l'épée <NOTE>

<NOTE> Il sait porter la croix

<NOTE>

<MUS>

<NOTE> Ton histoire

est <NOTE>

<NOTE> une épopée <NOTE>

<NOTE> Des

plus brillants <NOTE>

<NOTE> exploits <NOTE>

<MUS>

<NOTE> God keep

our land <NOTE>

<NOTE> glorious and free <NOTE>

<MUS>

<NOTE> O Canada <NOTE>

<NOTE> we stand on

guard <NOTE>

<NOTE>

for thee <NOTE>

<NOTE> O Canada <NOTE>

<NOTE> we stand on guard

<NOTE>

<NOTE> for thee <NOTE>

<CR> - Maintenant,

j'aimerais inviter des Sharon Roper

à s'avancer au podium pour la présentation du Prix de bâtisseur de la

ville ainsi

que son conseiller, monsieur El-Chantiry, elle est accompagné de son mari, de sa fille et de sa

petite-fille. Veuillez vous avancez. Et les juste derrière nous.

Sharon Roper à contribuer au leadership au

fonctionnement du [---] bénévole de

longue date et membre de la communauté, est la consacrer des heures

innombrables

à veiller à ce qu'aucun résident ne se priver de nourriture. La banque alimentaire dessert 66

familles Weiss Carlton et les [---] sont toujours rempli. De plus, elle

joue un rôle dans la formation et

l'encouragement d'autres bénévoles dans la communauté.

Pendant des années Sharon et aussi la coordonnatrice du

Angel programme à West

Carlton. Elle commence bien avant Noël pour distribuer ce qu'elle appelle des [---] pour

faire une collecte de jouets qui sont appropriées, pour les enfants de West

Carlton. Sharon Roper englobe la

générosité engagement envers sa communauté même

en dehors de ses nombreux rôles de bénévole, la prospérité de

ses voisins est toujours

une priorité. En février dernier, lorsqu'il y a eu un problème au niveau de la tuyauterie de la résidence des personnes âgées, il a fallu couper l'eau. Donc et l'a fait la lys Yves de

nombreux résident. Sharon Roper, merci beaucoup pour votre nombreuses contributions au nom de la communauté et

au nom de mon collègue, El-Chantiry,

je l'ai le plaisir de vous remettre le prix du Prix de bâtisseur.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci beaucoup pour cet honneur. C'est un privilège pour moi d'être ici, j'aime beaucoup

faire du bénévolat. J'ai pris ma retraite il y a 5 ans. J'étais infirmière autorisée après 45 ans de services.

Et je me demandais quoi faire et j'ai décidé

que je ferais ceci, je continue de faire du bénévolat autant que

possible pour

des amis, les membres de ma famille et les autres personnes qui en ont besoin. Dans ma

collectivité et parce que si nous n'avons pas de bénévoles, on ne peut pas demeurer solidaire avec les 66

familles que nous servons à West Carlton grâce à la banque alimentaire. Nous sommes financés uniquement par les

donc qui nous sont offerts

et nous n'avons pas d'employés rémunérés. Nous avons plus de 35 bénévoles qui nous

aide de façon. Unique merci beaucoup pour cet honneur et je me sens très reconnaissantes.

Lorsqu'on a avisé de

cet honneur il y a une semaine, je pensais que c'était une

arnaque au téléphone. Il a fallu le cabinet du maire

me convainquent que ce n'était

pas une arnaque, que c'était vrai. On m'a dit d'aller sur le site Web pour

vérifier

et lorsqu'il a dit qu'il voulait mon adresse électronique, j'ai dit: non je, ne

pense pas que je

devrait le faire. Mais je l'ai fait et j'ai reçu confirmation.

Encore une fois, merci, merci beaucoup, c'est un

honneur pour moi., Merci.

[APPLAUDISSEMENTS]

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci d'y donner suite parce qu'il y a

toutes sortes de

personnes qui essaie de vous vendre des choses et je suis très heureux que vous

puissiez-vous

rendre ici par une journée très nuageuse.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Vous avez quorum, Monsieur le Maire.

<CR>

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Adoption du
procès-verbal. Pour le 25 janvier 2017. Déclarations de conflit

d'intérêts. Aucune.

Communication et pétition? Absence? Aucune absence encore n'a été signalé. Motion
portant

présentation de rapports. Conseiller Wilkinson ou conseillère Wilkinson,
appuyée par le conseiller Monette.

<CR>

- [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je, propose appuyé
par le conseiller Monet, [---] de la nomination au Conseil de

[Inaudible] du Règlement

numéro 9 et de l'approbation du règlement 10 de la société de logement communautaire

d'Ottawa. Rapport du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa

[Inaudible]. Projet conjoint

de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de la Bibliothèque

et Archives Canada. Le rapport de la Commission des

services policiers d'Ottawa

intitulé: rapport annuel sur les activités le. Rapport 22 du Comité de la

[Inaudible]

des affaires rural. Le rapport 38 A 000 rapports vin du Comité des transports soit reçus examinés.

[Inaudible] concernant la zone de préparation pour les travaux associés au tunnel de stockage des égouts

unitaire et aux couloirs de transport en commun du chemin chemin Baseline.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je

préviens le conseil

qu'une fois que tous les rapports ont été étudiées nous nous allons vous demander de

suspendre le règlement pour nous pencher sur le rapport produit par le directeur municipal en ce qui concerne

la nouvelle structure. Sociétés de logement communautaire d'Ottawa, confirmation de la réélection du président

et approbation du Règlement numéro 10.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Félicitations, conseiller Fleury. Projets

de

construction de la Bibliothèque centrale, nous allons y revenir parce qu'il y a une présentation, je sais

que certains membres ont des questions. Rapport annuel sur les activités, la formation et le rendement des

services policiers 2016. Reçu.

L'exigence, vient habilitation pour les nouveaux aménagements dans le village de

Richmond, dans le rapport 22 du Comité des affaires rural. Exigence de VIA Billy nation pour les nouveaux

logements. Adopter. Rapport 38 A du comité d'urbanisme.

Modifications règlements de zonage, 404, avenue Eden.

Présentée par le conseiller

Leiper. Adopter. Modifications au règlement de zonage, 744, avenue Bronson. Il y a

un amendement formaliste. Je pense que dans le rapport il y a une carte erronée.

Conseillère Harder.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] C'est ça. Nous n'avons pas eu le temps de la changer avant la réunion du Comité de

l'urbanisme. C'est ce que nous

faisons aujourd'hui. Donc, la section de 5 étages qui figure sur la carte sera en porte-à-faux. Alors c'est une motion de la conseillère Harder, appuyée par le conseiller [Inaudible]. Motion

principal adopter. Modifications au règlement de

zonage, [Inaudible], avenue Bronson. Adopter? Non. Rapport

numéro 20 du Comité

des transports. Nous allons y revenir parce que le conseiller Egli et El-Chantiry

ont une

motion là-dessus. L'ordre du jour pour approbation en Bloc, est-ce que
quelqu'un veut retirer quelque chose de

cet ordre du jour? Alors sur cet ordre du
jour, tel que présenté, adopter. Donc nous revenons au premier point.

Projets de

construction de la Bibliothèque centrale, nous avons une présentation de [Inaudible]
et de Monique

Desormeaux. Danielle McDonald et dans l'auditoire, il a eu des troubles
de santé mais cette personne peut être

présente aujourd'hui. Merci beaucoup, Danielle,
pour ce projet, pour que le travail que vous avez fait. Surtout

en cette journée

très enneigées. Alors allez-y.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup, Monsieur
le Maire,

et chers concitoyens. Alors, Monique Desormeaux et notre directrice adjointe
et [Inaudible] du projet

[Inaudible], le directeur des biens immobiliers John Smith,
le directeur par intérim du développement

économique sont ici. Le personnel et

non consultant aussi sont présents. Le cheminement a été très longue pour

en arriver

ici aujourd'hui. [Inaudible] et Harder madame ont contribué à remettre la bibliothèque public à

l'ordre du jour alors je veux les en remercier. Les bibliothèques d'aujourd'hui sont vraiment des centres de

rassemblement et voici ce que nous entre voyons pour l'avenir. Partout au pays et dans le monde entier, les

villes investissent dans

des Bibliothèque centrale le moderne, d'Halifax à Calgary, de Montréal à Oslo.

[FIN DE

LA TRADUCTION] [Inaudible] donc pour en faire profiter le réseau public de bibliothèque d'Ottawa et le quartier

où il sera construit. Ce sera un lieu où

les personnes de tous les âges pourront prendre contact, se

rassembler, socialiser

et apprendre. Elle sera [Inaudible] et les gens de passage.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Notre

vision et de créer une bibliothèque emblématique moderne qui va servir toute la ville et la communauté locale

et qui répond aux attentes toujours croissante

des clients et des résidents.

<CR> - En collaboration avec

Bibliothèque et Archives

nationales, c'est une collaboration et unique qui fera de nous des chefs de file sur

la scène internationale.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous avons une occasion de rêve de créer quelque chose de

particuliers. Nous allons collaborer avec Bibliothèque et Archives Canada pour partager des espaces et des

ressources et nous serons un

grand joueur sur la scène internationale. Le Conseil de la Bibliothèque représente

ce qui suit: nous voulons travailler avec Bibliothèque et Archives Canada pour avoir une seule installation au

557, rue Wellington. Nous voulons une conception, , soumission construction et 168 millions de dollars seront

partagés avec Bibliothèque

et Archives Canada de plus, le conseil à donner des instructions aux employés en ce

qui concerne un emplacement central au centre-ville, plutôt, pour cette bibliothèque.

[FIN DE LA TRADUCTION]

557, rue Wellington était un bon emplacement. Les résultats de l'évaluation effectuée prouvent qu'il est le

meilleur emplacement pour construire la nouvelle Bibliothèque centrale.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous savions

toujours

que cet emplacement qui appartient à la Ville était bon, mais les résultats de l'évaluation ont prouvé

que 557, rue Wellington est le meilleur emplacement pour la Bibliothèque centrale. C'était au premier rang dans

les 2 étapes d'évaluation.

C'est ce que nous avons réalisé de mieux en ce qui concerne les impôts, les taxes

et c'est un emplacement très accessible à pied, en voiture ou à bicyclette.

Tout au long du processus, le

Conseil de la Bibliothèque on a fait appel aux membres du public et plus de 5000 personnes se sont exprimés.

Nous avons aussi engagé

une annonce Ross recherche pour nous aider à prendre une décision en décembre dernier.

Les résultats ont montré que 88 % des 1000 personnes sondées sont d'accord pour

une installation partager avec

Bibliothèque et Archives Canada, 80 % était d'accord
avec la prestation de services partagés entre les 2

institutions. Et 72 % préféraient

557, rue Wellington pour cette nouvelle installation.

[FIN DE LA TRADUCTION]

[Inaudible],

aujourd'hui, les représentants de Bibliothèque et Archives Canada iront de l'avant
en vue

d'obtenir désapprobation nécessaire auprès du gouvernement du Canada.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Après l'approbation

du Conseil aujourd'hui, la représentante de Bibliothèque et
Archives Canada vont obtenir les autorisations

nécessaires. Le personnel municipal

procédera ensuite aux étapes suivantes: et de plus, le personnage de la

Bibliothèque

le personnel municipal vont donner des recommandations sur le stationnement, la
session des

terrains et les autorisations du ministère fédéral. Il y a un peu plus
de 200, en décembre 2014, [Inaudible] a

écrit dans le Ottawa Citizen qu'il y a

une énergie inévitables dans l'air. Lorsqu'on parle de l'avenir

d'Ottawa. Je sens

que nous sommes sur le point d'augmenter le dynamisme de la ville. Une nouvelle

Bibliothèque

centrale venait tout de suite à l'esprit. Il y a des choses qui se

produisent, un virage c'est indéniable. Nous

pouvons faire d'Ottawa ce qu'elle

pouvait toujours à être, c'est-à-dire un excellent ville. Ottawa va passer de

Ottawa

old à Ottawa bold. Lorsque le personnel de la Bibliothèque centrale a à [---] la

dirigeante de la

Bibliothèque a été interrogé à savoir si nous étions assez audacieux

pour le faire. C'est la question qu'on

vous pose aujourd'hui. Soyez audacieux.

Avant de redonner la parole aux maire, je voulais signaler que le

docteur Guy Bertrand

et ici dans la foulée aujourd'hui, de Bibliothèque et Archives Canada. Alors merci

d'être

présent aujourd'hui.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Questions et commentaires.

Conseiller Chernushenko.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup. Je voulais donner suite à certaines conversations que j'ai eu avec le

président du comité, hier.

Certains citoyens sont d'avis et peut-être que nous l'avons tous entendus, donc, que

le site préféré a été décidé à l'avance. Que le processus qui a mené à la confirmation de ce site et je pense

que c'est une préoccupation qui existe encore, alors, je vous inviterais à me décrire, à moi et à tous, comment

vous en est arrivé ... quels

termes avez-vous employés? Pas le site privilégié, mais le site exemplaire? Et comment avez-vous évaluer ceci en regard d'autres sites? Est-il possible que le site puisse changer si on avait

trouvé quelque chose de mieux?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci beaucoup, monsieur le conseiller. Je vais de

demander à notre commissaire

à l'équité de répondre à ces questions.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci

beaucoup.

J'étais commissaire où je suis commissaire à l'équité depuis le début du projet.

Le processus de

sélection devrait satisfaire des critères d'équité très rigoureux

et il a été créé sans parti pris, je le

souligne et sans influence inapproprié,

avec beaucoup d'intégrité. Je pourrais vous énumérer toute la liste des

étapes

du processus. Donc, ça a été très équitable, mais je voulais souligner quelques

aspects. Le processus

qui a été retenu pour ceci s'inspire des normes d'achat uniformiser

qui sont universels dans le domaine des

approvisionnements pour sélectionner le

meilleur service. C'est un processus qui a fait ses preuves et qui et

accepter

de façon universel comme étant juste. Il a été légèrement adapté pour ce processus,

mais nous nous

sommes assurés de ne pas perdre certains éléments d'équité. Il

y a une juridiction très expérimentée qui a

collaboré avec les gens de la municipalité

et ceux qui étaient de l'extérieur aussi. Alors, j'étais là dans la

salle lorsqu'ils

ont établi les critères, lorsqu'ils ont examiné les critères pour chaque emplacement.

Et je

peux vous dire de façon catégorique qu'il y a eu aucun parti pris en ce

qui concerne un site en particulier.

Comme on l'a dit, ce site exemplaire a été
reconnu comme étant un bon emplacement. Mais personne ne savait à

quel point il
était satisfaisant jusqu'à la fin du processus. Et à ce moment-là, tout le monde
a reconnu que

c'était un bon emplacement. Il n'y a pas eu d'influence indue de
la part d'autres personnes sur le comité.

Alors, j'étais là pendant les 3 jours
où on a fini par obtenir un consensus et je n'ai pas vu de preuve de

parti brillé
ou d'influence indue. J'espère que ça répond à votre question.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci

beaucoup, je pense qu'il est très important de le signaler. Parce que sinon,
c'est quelque chose qui plane

aurait au-dessus de nos têtes. De cette façon, on
sait que le processus, l'équité du processus est très

importante. Merci. Ma deuxième
autre question portant sur l'accessibilité. C'est tout à fait crucial. En ce qui

concerne le fonctionnement de cette bibliothèque, son attrait et son ouverture.
C'est sur une pente assez

inclinée. Mais je sais que l'architecture nous permettra
d'atténuer, de minimiser la pente. Pourriez-vous me

décrire quel genre de mesures

peuvent être prises? Je sais qu'on n'est pas encore passé au désigne mais est-ce

qu'on a prévu des moyens pour que cet édifice soient aussi accessible que possible?

Merci encore.

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE] Je vais demander à monsieur John Smith
de répondre à cette question.

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire.

C'est un point qui a fait l'objet de discussions à la réunion du

conseil de la

Bibliothèque, notamment, comme le Conseil l'a dit ici, on a beaucoup discuté de
l'emplacement en

tant que tel afin que tous les éléments de cet emplacement puisse
garantir l'accessibilité de l'immeuble et

c'est connexion avec le réseau routier.

Ensuite, on a parlé de la différence entre les plaines LeBreton et

l'emplacement

du centre-ville. En fait, c'est une caractéristique unique parce que il est possible,

à cet

endroit, d'assurer une intégration. Le seul endroit où on peut assurer une bonne intégration, c'est à

l'emplacement de Albert. Mais l'importance du lien entre les plaines LeBreton et le centre-ville, qu'on appelle

le maintenant Upper Town

a été reconnu dans la stratégie qui a été approuvé par le Conseil en 2008 dans le

cadre d'un plan de district approuvés par le Conseil et reconfirmé, dans l'initiative du centre-ville de 2013.

Donc il est évident qu'il reste des améliorations à apporter à cette intersection, Albert Albert Albert et les

obstacles qui se posent là-bas

ne sont pas insurmontable mais on aimerait garantir un lien sans difficulté au centre-ville. En plus, cet emplacement et desservi par d'autres route d'accès unique, notamment les sentiers

d'accès polyvalents le long de la rivière des Outaouais.

Alors beaucoup de possibilités et il y a déjà des

plans qui ont été approuvés

qui permettront l'amélioration des accès à ce site. Donc on améliorera les accès

entre Upper Town et le centre-ville.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Alors, c'est

ce que je voulais

entendre, un oui catégorique. Le personnel et les autres partis

intéressés par ce projet pourront avec

certitude veiller à ce que le site soit

aussi accessible que possible et que c'est en fait possible, que vous

ne fixé pas

un objectif dont la réalisation soit de possibilités illimitées.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Monsieur le Maire. L'oui, c'est vrai, et en fait les consultants d'accessibilité

on étudie ce site et ont

convenu qu'il est déjà accessible. Inutile de dire que

c'est une grande priorité pour moi comme pour plusieurs

autres.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci. Conseiller Chiarelli. Rappel au Règlement, conseillère Deans. L'

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Monsieur le Maire, nous allons tous convenir que c'est un projet de construction

très important pour notre ville et certains conseillers se retrouvent dans la drôle

de position où on nous

demande de prendre une décision très crucial le sur la bibliothèque

de notre ville sans que l'on ait eu

l'occasion d'entendre l'opinion du public.

Le Conseil de la Bibliothèque nous fait cette occasion mais jamais

n'avons-nous pu

entendre le public. Aujourd'hui, c'est la première fois qu'on a l'occasion de poser des

questions personnelles. Notre Règlement antérieurs nous accorde 5 minutes pour poser des questions et faire des

observations, alors je demande, avec le consentement du Conseil, de nous accorder 5 minutes pour que l'on

puisse poser les questions

et enfin 5 minutes pour faire nos observations.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Est-ce

qu'on veut faire le vote sur ce qu'elle demande? Je pense qu'il faudrait consignés ce vote. Il faudra voir les

3 quarts des voies, selon le règlement de. Procédure

alors on passe au vote et je rappellerais aux gens que le

public a eu amplement

d'occasions d'intervenir lors de la réunion du conseil de la Bibliothèque et de la

présentation du rapport à [Inaudible]. La conseillère Deans veut modifier le

Règlement au sujet de la limite de

temps pour acheter 5 minutes pour les questions

en plus de 5 minutes pour les observations. Pour ce faire, nous

avons besoin des

3 quarts des voix. Moi, j'inciterais les gens à ne pas changer le règlement de procédures,

nous avons eu 4 heures et demie de délégations publique au Conseil de la Bibliothèque et le public sera invité

à nouveau quand nous traiteront des

questions de fond, c'est-à-dire du financement, à la réunion de juin de

[Inaudible].

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Pourrait j'ai posé une question aux fins d'éclaircissements?

Moi je

ne veux pas voter en supposant que le public n'aura pas d'autres possibilités d'intervenir, alors je ne sais

pas acquis demander la question, si c'est au président ou au PDG. Enfin, puisqu'on parle du choix

d'emplacements, quand on parlera de

design et etc, ce sera autre chose, mais quels seront nos possibilités

d'intervenir

dans ce processus. Qu'avez-vous prévu?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, conseillère

Harder. De

toute évidence, c'est comme bien d'autres projets qui ont eu lieu ailleurs

comme Halifax. Halifax non pas

utiliser le public pour choisir le terrain mais lorsqu'ils

ont eu choisi le terrain ils ont consulté le public

quant à l'apparence de l'immeuble.

Il y a eu 6 réunions publiques et j'ai parlé à plusieurs des membres de mon

conseil

et je dois dire que le vice-président André Bergeron et Cathy Fisher qui est membre

du Conseil de la

Bibliothèque sont ici et on comprend l'importance de s'adresser

au public. Le maire a parlé [Inaudible] ici il

faudra revenir avec un plan financier

pour voir comment procéder. Ce n'est pas encore déterminé. Alors il y

aura des

occasions pour le public d'intervenir à ce moment-là. Alors aux fins d'éclaircissements,

pour qu'on ne

parle pas seulement du centre-ville, c'est important pour les gens

du centre-ville, oui, mais il y a des gens

qui viendront d'un peu partout aussi.

Alors géographiquement, je veux que l'on puisse faire partie aussi des

Charette

sont organisés dans les succursales, que ce soit Alta Vista, Barrhaven ou Beaver
Brooks. Je donne ça

comme exemple.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Rappel au Règlement.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur

le Maire. L'article 47 du Règlement de
procédure dit qu'aucun membre ne peut parler plus d'une fois sur la même
question

sans le consentement du conseil. Donc la conseillère Deans demande de parler 2
fois. Moi je n'ai pas

besoin de parler 2 fois, les pourquoi ne pas lui accorder
la permission de par les 2 fois si c'est ce qu'elle

veut faire? Alors ma question

au greffier: est-ce qu'on ne peut pas simplement indiqué par notre appui que l'on

permet à la conseillère Deans de parler 2 fois?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je n'ai
pas de problème avec cela.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de modifier le
Règlement.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, il faut le

faire parce que l'article suivant,

48, on dit qu'aucun membre ne peut poser des questions au parler pendant

plus

de 5 minutes. Voilà, c'est le règlement alors le vote sur cette exemption aux règlements.

Vous avez

demandé pour parler plus longtemps, ce n'est pas une motion. Qui est

le co-motionnaire? Bon, alors, conseiller

Chiarelli.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je

ne savais pas que ça allait devenir une motion et je remercie mon

collègue, le

conseiller Nussbaum, pour m'offrir 5 minutes de plus mais ce n'est pas à mon sujet

ici. C'est une

question de principe parce que c'est une décision vraiment cruciale

pour les 50 ou 100 prochaines années, pour

notre ville. On nous demande de prendre

une telle décision sans avoir eu la possibilité d'en discuter en long

et en large

à la table, en présentant toutes nos questions et en obtenant des réponses, et

l'occasion de dire

au public pourquoi nous pensons que cet endroit est le bon endroit.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Mais écoutez,

vous utilisez votre temps en ce moment.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je ne utilise pas montant, je parle de la

motion qui est

posée. Sauf votre respect, Monsieur le Maire et,.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Madame

la

conseillère, vous ne parlez plus de votre motion, vous parler du fond du débat.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Non pas du tout. Le débat de la motion qui a été déposé.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Écoutez, nous allons

passer au vote. Le vote, s'il vous

plaît.

<CR> - (vote par appel nominal)

(vote par appel nominal)

(vote par appel

nominal)

(vote par appel nominal)

(vote par appel nominal)

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] 6 contre

17, c'est rejeté. Il y

avait d'autres non à l'écran. Je ne sait plus où ces noms
sont allés. Je pense que vous allez devoir appuyer

sur notre bouton. Pour retourner
sur la liste. Alors, si vous voulez parler, appuyer sur vos bouton encore une

fois.

Alors, conseiller Brockington.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je pense que le conseiller
Chiarelli était le

suivant, mais je vais donc prendre la parole. Monsieur le Maire
merci, bonjour membre du conseil. Mes questions

portant sur la partie C de la motion
au sujet du financement. Je voudrais avoir des éclaircissements. En fait,

c'est

la première ligne de la motion, approuvée, en principe, la partie financé par la
ville, du coût total

estimé du projet. Alors, je voudrais comprendre au juste ce
qui va arriver au cours des prochains mois. On ça

est-ce qu'on s'attend à ce que
cette Cour reçoivent rapport et ensuite, le conseil en juin? On verra ce qui se

fera au cours des prochains mois. Pour ce plan financier. Parce que pour l'instant,

c'est assez flou. Le

conseiller Tierney moi en avons parlé, mais je ne sais pas
si la trésorière pourrait nous expliquer ce que le

conseil et envoi d'entendre
en juin?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci de la question. Tout de suite après, en
fait, selon la décision qui sera prise aujourd'hui, nous allons nous mettre au travail
la première étape sera

d'étudier la valeur de la Bibliothèque actuel et de ce que
cela pourrait rapporter au contribuer. On dirait

qu'il y a de l'écho dans la salle,
pourrait donc contribuer pour le coût ... au coût du projet. Mais il y a

d'autres
enjeux à regarder aussi en matière de redevances d'exploitation et aussi, je pense
qu'il y aura une

motion pour voir si on ne peut pas trouver du financement du côté
fédéral et provincial. Alors, nous allons

simplement vérifier tout cela et vous
reviendra en juin avec un plan exhaustif sur le financement de ce projet.

Un autre
élément important, c'est la question du stationnement, il faudrait que cela soit
inclus dans le plan

financier de juin aussi.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Bon, alors

le conseil, en principe, appuie l'emplacement

de la Bibliothèque si c'est adopté.

Mais nous avons encore au chapitre pour ce qui est du financement. Le

conseil

pourrait encore donné donner son opinion s'il n'est pas le plan soumis en juin.

Il pourra demander une

révision, en effet.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Excellent.

J'ai rencontré le président depuis quelques

semaines pour parler de certaines

questions, ce qui m'inquiète sortons, ce sont les finances pour ce projet.

Merci.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, trésorière. Conseiller Taylor.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Comme le

conseiller Brockington, je comprends que le processus nous permettra,

au fur et à mesure, de poser davantage de

questions, mais je voulais parler ici

de l'emplacement. C'est la Bibliothèque centrale. Mais pour certaines

personnes,

c'est la bibliothèque locale. Donc, je voulais savoir, du personnel, comment vont-ils
abordé cette

notion? Je sais que le sondage dit que les gens, la majorité des gens
préfèrent cet emplacement. Je me

demandais ce que pense le Conseil de la Bibliothèque
quant au service de la clientèle qui trouvent que cet

emplacement n'est pas attrayants?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, conseiller. Nous avons eu une longue

discussion

à la réunion du conseil à ce sujet, justement. Et nous savons ... j'avais demandé
à mon collègue de

répondre.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, monsieur le précédent.

Il ne faut pas oublier que nous avons 5

ans avant que cette installation ouvre

ses portes. Nous avons commencé à travailler avec la collectivité pour

regarder

les plans de transition, pour développer notre rayonnement, pour voir comment les
services pourront

être. Faire ensuite, au Conseil de la Bibliothèque la semaine

dernière, le personnel ça fait demander

d'examiner le cadre de travail en tant
que tel pour se préparer aux prochain examen du Règlement sur les
aménagement.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Et bien, merci. Conseiller Chiarelli.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci. Cette question remontent à il y a longtemps. J'étais président du Conseil
de la Bibliothèque

bibliothèque de [Inaudible] dans le milieu des années 90 quand
on a formé un comité conjoint de la Bibliothèque

centrale avec 3 ou 4 ... c'est

allé très lentement, nos délibérations. Puis, on a ensuite fusionner les villes,

à l'époque et on est arrivé à 20, 06 on était à peu près au même point où nous
avons évalué les coûts. Et

prévu à peu près tout, sauf la conception même pour
une nouvelle Bibliothèque et l'emplacement était très

similaire à celui d'aujourd'hui.

Et un PPP avait été convenu avec un promoteur en particulier. Je me souviens,
le débat à l'époque portait sur le résultat obtenu. Pourquoi ne pas faire autre
chose, se demandait on.

Plusieurs nous avait mis en garde qu'en politique, souvent,

le parfait et l'ennemi du bien. Et que si l'on

rejetait une très bonne idée et

qu'on attendez d'avoir quelque chose de parfait, on se retrouverait avec rien

pendant

10 ou 15 ans. Et nouveau-là encore, bien des amis plus tard, nous n'avons toujours

pas de

bibliothèques. Mais nous sommes en mesure maintenant de décider d'accepter

quelque chose qui paraît assez bien

et qui serait une amélioration énorme sur ce

que nous avons. Et qui serait tournés vers l'avenir. Quant à sa

conception. Si

vous me permettez de revenir à 2006. Si vous croyez que c'est un bâtiment qui coûterait

cher, en

200, 6 on parlait de 2 fois le prix. Alors, je sais que l'immeuble aurait

été 3 fois plus grand que la

bibliothèque actuel, cette fois-ci elle sera un peu

plus petites. Peut-être que vous pouvez nous dire comment

les changements et la

technologie et l'utilisation public à l'information vous ont permis d'arriver à

une

emprunte plus petites, mais plus efficace. Et comment vous avez réaliser des

économies, au fil de ces 10 années

écoulées pour améliorer, où vous éloigné de
ce qu'on aurait pu avoir autrement? Merci, conseiller Chiarelli,

merci de votre

leadership et pour avoir tant travailler. Mais c'est vrai, en 2006, je pense que
les livres

était très important à l'époque. Donc ... nous ne vivons plus dans le
même mon maintenant. Maintenant ce sont

des places et des espaces, il y a beaucoup
d'étudiants comme à [Inaudible] où il y a toutes sortes de petits

rassemblements

communautaires. Les gens veulent plus, les gens veulent plus d'éclairage naturel,
ils veulent

prendre le temps de lire, étudié au participer à certaines des activités
que nous offrons dans les

bibliothèques. C'est ce qui se fait d'ailleurs avec toutes
les nouvelles Bibliothèque centrale qui arrivent en

ligne maintenant. Alors je

vais demander à Eileen de compléter ce que je viens de dire.

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE]

J'aimerais ajouter qu'en 2, 006 la nouvelle ville d'Ottawa étaient toutes les nouvelles.

Nous

étions Ann au tout début et ils nous avons bien sûr développer un très bon système de succursales, nous en

avons 32 plus la succursale principal. Nous avons un système décentralisée aussi. Dans toutes les études qui

ont été faites, [Inaudible]

nous sommes appropriée, surtout avec l'utilisation accrue de la technologie. En

plus nous avons design un et déplacement facilement aménage râble qui peuvent servir à plusieurs fin, alors que

les pratiques exemplaires évolue. Et nous aurons une belle occasion avec Bibliothèque et Archives Canada

d'avoir des espaces comme.

Cela nous aidera. Alors il y aura bien des possibilités qui se présenteront. Mais je

sais qu'en 200, 6 le mot partenariat était très péjoratifs. Personne ne voulait de partenariat. On voulait que

ce soit un projet de la vie le seulement.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Alors, les finances, pouvez-vous

m'expliquer comment ce projet ici et abordables pour la ville, en fonction de notre plan à long terme?

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Monsieur le conseiller, en juin, nous allons présenter une évaluation de cela.

Nous

sommes en train maintenant de faire le plan sur l'abordabilité. Nous allons revoir ensuite le plan fiscal et le

niveau de taxes et tout cela sera inclus au

rapport de juin. Quand vous dites que vous approuvez en principe

cela, ce sera

présenté quand même en juin?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Enfin, pouvez-vous faire quelques observations sur l'utilisation de la Bibliothèque?

J'ai entendu à la radio

que personne utilise les bibliothèques maintenant. Moi

je sais que la bibliothèque de [Inaudible] et à quelque

part de mon bureau.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Oui, Monsieur le Maire, ce n'est pas vrai. Il y a beaucoup

d'activités dans les

bibliothèques et on espère qu'avec cette installation conjointe il y aura au moins

5000

personnes qui passeront ses portes tous les jours.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci beaucoup. Alors, je

voulais simplement vous dire que j'appuie ce projet.

Une Bibliothèque centrale et une fonction essentielle

d'une ville. Même si vous

regardez l'ancienne séries de Bateman, vous vous souviendrez que Batgirl État

bibliothécaire,

alors c'était essentiel pour la ville. Les bibliothèques sont importantes pour

les néo-

Canadiens. Je sais que dans mon quartier, il passe beaucoup de temps à

la Bibliothèque centrale par exemple, à

apprendre l'une ou l'autre des langues officielles

du pays. Il y a des étudiants qui se fie à la Bibliothèque.

Je ne sais pas comment

ils obtiennent leur information mais je sais que c'est un atout précieux. Moi je

l'entends dire à tous les jours. Encore en 2006, nous avons eu une possibilité.

On a vu des choses qui n'était

pas parfaite et tout le monde a décidé ... pas tout

le monde mais enfin, la majorité a décidé qu'il valait

mieux s'efforcer d'obtenir

la perfection, même si plusieurs pensaient que ce n'était pas possible. Nous voilà

11 ans plus tard et nous n'avons rien. Alors voilà que vous avez une belle occasion devant vous qui touche à

peu près à tous les buts que l'on s'est donné. Alors je vous encourage tous à appuyer le projet. Merci.

Conseiller Cloutier.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci. Merci pour la présentation. J'étais présent à la

réunion du conseil de la

Bibliothèque et j'ai entendu les demandes des gens.

[FIN DE LA TRADUCTION] Avec

Bibliothèque et Archives Canada qui est tellement bien reçu, selon le sondage de [Inaudible]. Est-ce qu'il

aurait nécessairement été acceptable à Bibliothèque et Archives Canada un autre emplacement que celui-ci?

Nécessairement, pas absolument, mais est-ce que le partenariat existerait?

<CR> - C'est sûr qu'avec le

partenariat

on avait besoin d'un minimum de pieds carrés pour être capable de construire l'édifice

en question.

Si il y avait eu d'autres sites qui était suffisamment grand et qui
avaient été évalués de façon plus élevée que

le site actuel, le 557, rue Wellington,
aurait été accepté par les 2 partenaires, dans cette instance.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Parfait. On l'a expliqué qui avec passions que c'est la Bibliothèque centrale d'Ottawa,

oui, mais et les plus dans l'Est. Le président en Tierney haut madame Desormeaux,
pouvez-vous nous dire s'il y

a des possibilités? On l'a vu à la réunion du conseil
de la Bibliothèque, ce serait possible d'avoir une autre

Bibliothèque centrale

plutôt que la bibliothèque principal? Je fais la distinction ici à l'hôtel de ville

ou

ailleurs, un autre emplacements pour desservir l'est de la ville.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci,

conseiller. Je donnerai la parole à Eileen, mais d'abord, vous savez que
nous avons eu 4 heures de dialogue, le

maire et rester jusqu'à la fin. On sait

que cela fera partie d'un examen. Alors je vais passer la parole à ma collègue.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. Je dirai simplement que le Conseil de la bibliothèque à bien

entendu ce que plusieurs membres du public on dit et on a demandé au personnel d'étudier un plan de transition

pour les résidents du centre-ville, de sorte que lorsque la nouvelle Bibliothèque centrale, si elle est

approuvé, ouvrira en 2022,

qu'il y ait un plan pour offrir des services à tous citoyens vulnérables, pour qu'il

ne soit pas oublier. L'un des éléments de ce plan sera de penser au développement de prochaine installations,

dans notre étude urbanisme, pour voir si les services ce sont vraiment nécessaire dans le centre-ville.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Une autre question.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] A-t-on choisi un autre emplacement qui n'appartenait pas à la Ville? Enfin, si on avait acheté un tel emplacement, a raison de 15 ou 20 millions,

est-ce que ça aurait été déduit des frais de construction

de l'immeuble ou est-ce qu'il aurait fallu s'endetter

d'autant plus, que ce soit

par [Inaudible] ou autrement?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je peux toujours demandé

à [Inaudible] de répondre à cela, mais d'après ce que j'ai vu, quand on a commencé ce processus, bien des gens

voulaient des choses différentes. Entre autres, certaines personnes ne voulait pas qu'il y ait un podium,

certaines personnes voulait un partenariat, d'autres voulaient contrôler les éléments du design, enfin, on a

tout

vérifié et je sais que certaines personnes ne pense pas que l'emplacement soit vraiment central. Acquérir

une autre propriété, vous avez raison, dans le rapport on parle de 33, 3 millions de dollars à dépenser pour un

emplacement particulier,

en plus de ce qu'il y a dépensé pour la construction. Alors je vais donner la parole à

Marianne mais je pense que la responsable serait que l'endettement serait plus élevé. Là encore, ne sera pas

comment tout cela sera financé. Mais de concert

avec le président Tierney, ça aurait certainement augmenter le

coût total du projet.

Donc il faudrait trouver d'autres sources pour couvrir ces frais. Je ne pense pas qu'on

aurait pu réduire les frais de construction pour absorber cette nouvelle dépense d'achat du terrain.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, c'était mes questions.

Je vais conclure, maintenant. Il y a tellement de choses

positives dans tout ceci,

comme le conseiller Chiarelli il a dit, ce n'est pas parfait, il n'y a rien de

parfait, mais il y a tellement davantage pour les résidents de la ville d'Ottawa, ici. C'est vrai que c'est un

emplacement moins pratique pour certains clients

actuels de la Bibliothèque, mais ce sera plus pratique pour

certains autres clients

futur. Ce qui se trouvent dans le quartier bordé par Gladu Stone, le canal, etc.

Il y

aura plus de résidence sur place dans l'avenir. Alors, le conseiller Chiarelli

l'a bien dit, n'attendons pas

encore 10 ans, il ne faudrait pas tergiverser encore,

il faudrait prendre une décision y aller de l'avant.

Parce qu'il y a encore tellement

beaucoup pas fer. Je remercie donc le Conseil pour son travail jusqu'à

maintenant.

Et je vais absolument appuyer ce projet.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je suis membre

des conseils

des, chèques donc j'aimerais remercier les membres public du Conseil

qui ont été d'un grand à part à cette

discussion. Leur point de vue était très

important parce que ça ferait toute la différence, il y a 2 choses que

j'ai soulevé

après la réunion. Je pense que le Conseil devrait savoir, c'est très important,

il y a la

participation du public au design. En fait, nous avons conçu une bibliothèque

avec [Inaudible] il y a quelques

années nous voulions consulter la population avant

la construction. Et c'est l'équipe de 201 qui avait,

l'équipe de design qui avait

tous choisi, c'est ce qu'on avait fait à Halifax ou ailleurs. À Halifax, on nous

avait dit qu'il devait y avoir une seule réunion publique, mais il y en a eu 6,

finalement. Alors j'en ai parlé

au personnel parce qu'il faut indiquer clairement
 dans le rapport comment le public va participer.

Essentiellement, lorsqu'on a trouvé
 un concepteur, un architecte, la personne doit être mise au courant. Il y

aura

une consultation importante dans l'ensemble de la ville, pour ce faire. Parce que
 c'est la manière qu'on

utilise des services de la Bibliothèque qui sont très importants.

Donc le personnel va nous présenter un

rapport à cet égard et nous prendre une
 décision à ce moment-là. Deuxième chose, en ce qui concerne le plan de

localisation.

Comme je l'ai dit il y a quelques années, il y a eu beaucoup de problèmes au niveau
 des

transports. Et c'est dans le plan directeur des transports qu'il faudrait apporter
 des modifications. Mais la

conception aussi, des plans, pour les besoins en transport
 est très importante. Parce qu'on pense au terrain et

on fait un plan de transport

séparément. Parfois, ce n'est pas très compatibles. Donc, je pense qu'il faut

avoir

un plan général pour tous. Comme ça, si on veut avoir un secteur extérieur, le long de Wellington, on

pourra l'intégrer au design. Et comme vous le savez, il peut y avoir beaucoup de participation de la part du

public au niveau du plan de localisation

avant la construction. Alors, ce qui s'inquiètent de la participation

du public,

il y aura des foules de possibilités d'intervenir. C'est la chose la plus importante que je fais

dans ma collectivité et surtout pour la Bibliothèque centrale. Nous avons passé énormément de temps à trouver

un bon emplacement. Et ce qu'il est parfait?

Non. Il n'y en a pas qui sont parfaits. Mais, si c'est bien

planifié, je pense,

on pourra peut-être même inclure la Cité parlementaire jusqu'à la rivière. Parce que c'est

quelque chose qui est très important pour l'immeuble et la population.

On en a discuté au Conseil des

bibliothèques, on en rediscutera, j'en suis certain.

Il y a aussi l'aspect financier et les autres éléments qui

sont importants. Et

nous voulons que ce soit quelque chose dont nous sommes fiers pour les prochains

50 à 100

ans. C'est sur quoi on va miser. Merci.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci,
conseiller ou conseillère, plutôt.

Grâce à votre expérience de la Bibliothèque
bibliothèque de River Brooks, c'est très beau et je pense que c'est

l'étalon or.

C'est plus petit, bien sûr, mais c'est un bon exemple qui pourraient nous inspirer.

Alors, merci

beaucoup. Conseiller Fleury?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, monsieur

le maire. Merci.

[FIN DE LA

TRADUCTION] Ces dernières semaines, les employés des
bibliothèques publiques d'Ottawa, merci à vous d'avoir

partagé l'information pour

classifier. Je ne suis pas sûr le conseil, j'essaie d'avoir autant d'information
que

possible. Je suis également les débats et les discussions et on doit remercier
énormément le public pour leur

engagement, ces derniers mois, afin d'arriver à
un résultat qui et le meilleur. Les questions sont plutôt au

niveau du site actuel.

Alors, l'adresse qu'on a au 120, rue Metcalfe présentement, ce que je comprends des

rapports, c'est que ça nous appartient et comprendra les profits de ça pour permettre également l'achat et

l'investissement du futur c'est. J'aimerais comprendre s'il y a une période où on n'aurait pas de Bibliothèque

centrale et on fait la

construction du nouveau cette. Commencerait échelonnés dans le nouveau site?

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE]

Monsieur le Maire, le principe qu'on va suivre, c'est que l'emplacement de la Bibliothèque

comme telle restera ouvertes jusqu'à ce qu'on soit prêt à ouvrir le nouvel emplacement.

Il n'y aura pas de

manque de services entre la date actuel et l'ouverture qui est prévu pour 2022.

<CR> - Parfait. Le site 8 qui et

je pense que l'adresse officielle

c'est, 357, rue Wellington. Parlez-moi un peu, le sait actuelle, il n'y a pas

de

stationnement. On ne peut pas nécessairement avoir une compréhension ... on a une

idée de ce que le train

léger va apporter une accessibilité de la zone. Parlez-moi

un peu de ce que vous anticipez, comme besoin de

stationnement et comment vous

voyez ça. Parce qu'on a tous des centres où on a un peu de stationnement et ça

devient

un peu une bataille entre les usagers les gens qui les utilisent pour leur usage

personnel et pour le

travail. Alors, parfois, le stationnement gratuits dans les

espaces communautaire deviennent plus problématique

que si on en avait pas. J'aimerais

vous entendre un peu là-dessus.

<CR> - Les plans originelle pour le travail

qui a été

fait jusqu'à date ne comprenait pas de stationnement, par contre, avec toutes les

consultations

publiques que nous avons eu au fil des 18 derniers mois. On a entendu

très clairement de la part du public que

le stationnement était quelque chose d'important.

C'est pour cette raison qu'on qu'il y aura une nouvelle étude

qui sera mise de

l'avant au sujet des transports tension au mois de mars.

<CR> - Oui, je vais seulement

soumet

ce commentaire sur le sujet que pour moi, il y a un équilibre atteindre.

On veut promouvoir l'usage du train

léger. D'un autre côté, on reconnaît que ce

n'est pas tout le monde qui aura accès au train léger. On veut

poursuivre l'accessibilité.

Je pense qu'il y aura un modèle où on pourrait faire un stationnement, ce que

je

décrieraient comme semi-ayant. Afin de bénéficier de l'espace pour un plus grand

nombre d'usagers. Mais d'un

autre côté, ne pas le rendre gratuits, donc limiter

l'utilisation du transport en commun.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Ce sont des commentaires

plutôt que des questions pour conclure. Mon analyse du projet, nous avons beaucoup

de

chance à Ottawa parce que nous avons des partenaires comme le gouvernement fédéral

pour réaliser des projets

ensemble. Je pense que nous n'aurions pas fait autant

de progrès et nous n'aurions pas une discussion aussi

complète, ne serait-ce que

pour ce partenariat éventuel avec Bibliothèque et Archives Canada, donc je pense que

c'est très important pour le futur emplacement. Après avoir parlé au personnel de la Bibliothèque publique, la

superficie, bien sûr, à créer des problèmes et en tant que conseiller municipal, j'avais encouragé certains

autres emplacement,

ce qui comprend le marché By, mais on m'a bien expliqué pourquoi ce n'était pas possible.

Alors ça a été analysée de façon exhaustive. Mais il y a encore certains éléments qu'il faudra mettre en

veilleuse et qui devrait être ramené plus tard

dans le processus. Dans mon quartier, le cite le plus proche et

la succursale de

Nino et il y a beaucoup d'étudiants de l'université qui fréquente la bibliothèque sur McHale

c'est avec le train léger et le accord avec la bibliothèque, ce sera excellent. On sait qu'il y a des gens qui

peuvent s'y rendent à pied à l'heure

actuelle mais on sait que ce n'est plus possible. Si on pouvait le faire

dans un

certain quartier, je pense que les gens vont peut-être marcher 10 minutes de plus
le faire à vélo, pour

5009 de plus. Mon dernier point, pour moi le site et importants,
mais ce n'est pas aussi important que l'espace

éventuel. On peut mettre tout l'argent
que l'on veut dans l'architecture, les matériaux et la texture, c'est

très importants,

mais ce qui est vraiment important c'est l'espace. Si on peut attirer des entreprises,
des

étudiants, aussi des étudiants du secondaire qui vont aller à la Bibliothèque
au lieu d'aller traîné dans les

centres commerciaux, je pense que ce sera bien.

Mais j'aimerais être consultés en ce qui concerne l'aspect de

cet espace et sa

souplesse. Je suis d'accord avec cet investissement de 100 millions de dollars et
je vais

certainement participer à l'innovation et à la [Inaudible] des services.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Deans

conseillère.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur

le Maire. Je voudrais commencer par dire que moi

aussi j'appuie beaucoup une nouvelle

Bibliothèque centrale, je pense que c'est un excellent projet pour la

ville et

il va nous servir pour de nombreuses années à venir. Merci à la présidente et on

personnel du Conseil

des bibliothèques pour tous les efforts que vous avez fournis

à cet égard. Je sais que ça a été une tâche

monstre pour vous mais je dois dire

que, en tant que membre du conseil qui est appelé à prendre une décision en

ce

qui concerne l'emplacement, je suis un peu déçu du processus. Je n'ai dénigré pas

ce que vous avez fait mais

en ce qui me concerne, c'est quelque chose d'un peu

mal avisée. Lorsque le Conseil des bibliothèques a entendu

des délégations publics,

les membres du conseil n'ont pas pu participer, n'ont pas pu poser de. Questions

en

tant que comité, nous n'avons jamais eu l'occasion de savoir ce que pensez le

public. Les conseillers

Brockington, moi et Cloutier comptait entendre la population

là-dessus. Nous voulons savoir ce que pense nos

commettants aussi. Si il y avait

des [Inaudible] par exemple. Mais on nous a dit qu'on accepterait pas ce genre de Réunions je pense que c'est très décevant. Mais cela étant dit, comme vous le savez je n'ai que 5 minutes,

je vais poser ma question. En ce qui concerne la taille, en 2012 on parlait de 350000 pieds carrés. Je sais que

les choses ont changé,

[Inaudible] on changeait, mais de passer au tiers de ce que nous envisagions il n'y a 3

ans, il me semble que c'est assez importants. Pourquoi est-ce que ce sera 6 petits? Ce n'est que 25000 pieds

carrés de plus que ce que nous avons à l'heure

actuelle, alors pourquoi est-ce que ce sera 6 petits?

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Je comprends ce que vous dites aujourd'hui. D'abord, le conseiller Chiarelli a mentionné

qu'en 2006 nous avons pas mal plus des livres. Mais je vais demander à Elaine de vous donner plus de détails.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Par votre intermédiaire,

Monsieur le Maire, j'aimerais vous parler de la taille

de l'établissement. En

20, 08 lorsque le Conseil des bibliothèques a entrepris un premier exercice pour

l'adoption d'un plan préliminaire, c'était une superficie beaucoup plus volumineux.

Mais avec maintenant les

livres électroniques, il y en a de plus en plus, c'est

une tendance, il en résulterait qu'en 2014, lorsque le

Conseil des bibliothèques

ce forçait de déterminer si une rénovation ou une nouvelle construction était

préférable,

nous avons convenu que 120000 ou 103000 pieds carrés étaient suffisants pour la

ville d'Ottawa. Je

l'ai mentionné plus tôt aux conseillers Chiarelli, Ottawa a

une vaste géographie. Nous avons beaucoup de

succursales, nous avons 32 succursales

qui sert de la municipalité y. Alors nous avons déterminé que cet espace

serait

suffisant pour les besoins de la Bibliothèque. Nous savons que cet espace, qui est

quand même souple, va

servir la population pour des décennies à venir. Lorsque

nous avons parlé de taille, ce que j'ai entendu hier

c'est que lorsque vous avez

déterminé les besoins à la lumière de la nouvelle réalité, on a parlé de 130 à

200000 pieds carrés. Pourquoi est-ce que vous avez décidé d'opter pour le plus bas?

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] Ma réponse et que ceux avec qui nous avons travaillé

il y a 2 ans et qui ont préparé un cadre

préliminaire nous ont dit que la gamme

était de 130000 à 200000 pieds carrés pour la superficie. Ils sont

d'avis que les

bâtiments monolithique des années antérieures ne reflète pas la nouvelle technologie

ou la

nouvelle configuration de ces espaces. En raison des services qui sont offerts

par les autres succursales, nous

pensions que c'était suffisant. C'est ce qui a

été déterminée en 2015 il nos basant sur ce chiffre depuis

lors.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Pourriez-vous me dire combien des clients au quotidien vous pensez recevoir?

Dans

l'avenir, comparativement à ce que nous savons à l'heure actuelle.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

La

succursale principale reçoit à peu près 2000 visiteurs par jour. En étant prudent,

nous pensons que le nouvel

établissement recevra à peu près 5000 visiteurs par jour. Cette estimation est basée sur le conseil d'experts

et de consultants en planification de Bibliothèque centrale mais aussi, selon l'expérience d'Halifax et

d'autres Bibliothèque centrale qui ont ouvert leurs parts depuis une dizaine d'années.

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] C'est intéressant parce que vous avez dit que nous avons un système très décentralisée. Je pense

qu'Halifax a une géographie différente de celle de la ville d'Ottawa. Alors comment est-ce qu'on peut

extrapoler

le nombre de visiteurs en se basant sur ce type de services de bibliothèque?

<CR> -

[VOIX DE

L'INTERPRÈTE] En fait, Halifax, ils ont aussi une vaste géographie. Nous avons changé et les fonctionnalité qui

était ...

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Pourriez-vous parler dans les microphones?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

La fonctionnalité y en arrière

plan et [Inaudible], lorsque nous l'avons construit c'était considéré comme la bibliothèque de l'avenir mais on sait que les choses ont changé avec la technologie.

Mais je peux demander à

une d'élaborer.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Est-ce que vous avez estimé combien de clients vos allait

perdre? C'est-à-dire ceux qui utilisent la Bibliothèque centrale, au centre-ville.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Nous n'avons

pas réalisé d'étude là-dessus. Nous savons qu'il y aura aussi de nouveaux clients qui viendront au

nouvel établissement. Ou en fait, il y a de moins en moins de clients dans la Bibliothèque centrale actuel.

Parce que les gens trouvent que ce n'est pas un bel atmosphère.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Avez-vous fait des

sondages

à la succursale actuel pour demander aux gens s'il serait disposé à se rendre aussi loin pour utiliser

la bibliothèque?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous avons sondé les clients de la Bibliothèque en

septembre 2015. On leur a demandé d'où ils venaient.

Et quel distancé serait disposé à parcourir pour se rendre

à la Bibliothèque.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] D'accord. Pourriez-vous me rappeler la distance entre

l'emplacement

privilegié et le transport en commun?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] La distance à la

station

Timothy et de 240 et 290 mètres jusque au 7 recommandés, 280 mètres de

la station de train léger Lyon et le

sixième est de 80 à 90 mètres de la station

de train léger.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] J'aimerais parler du

soutien public. Le

conseiller Tierney a dit que monsieur Nanos avait fait un sondage qu'il serait

ici. Alors,

j'aimerais poser une question monsieur Nanos. Oui, je vais lui demander

de s'avancer. Je pense qu'on le, qu'on

connaît bien de nombre sondage qu'il a fait

dans la ville et au pays. Il n'a pas besoin d'être présentées.

Merci beaucoup,

monsieur Nanos. J'ai lu les questions qui seraient posées et il y en a une qui a

attiré mon

attention. Il semble qu'elle contient un parti pris. Par exemple préférez-vous cet emplacement qui permet à

Archives Canada d'économiser 12, 8 millions de dollars, il me semble que c'est une question qui n'est pas très

pondéré. Pouvez-vous nous

expliquer les arguments technique et comment s'assurer qu'il n'y a pas de parti pris

ou de billets? Est-ce qu'il y a vraiment beaucoup de soutien public?

<CR> - Merci

beaucoup pour votre question.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] En tant qu'agence de recherche indépendante, j'ai la responsabilité, non seulement de

faire des recherches exacte

qui sont basées sur la science, mais lorsque nous demandons à des résidents de prendre une décision, il faut qu'ils aient toute l'information nécessaire et d'après les recherches que nous

avons fait auparavant dans les groupes cibles, il était clair que pas seulement les résidents du centre de la

ville, mais partout dans

la ville voulait en savoir plus sur le projet. D'abord, le type de services offerts,

deuxièmement, l'accessibilité, troisièmement, le coût et quatrièmement, l'emplacement.

Donc, dans nos

recherches antérieures, nous avons vu que c'était des facteurs importants

et moi, je devais recevoir le rapport

et la recommandation et formuler des questions.

Je dois dire que j'ai écrit les questions moi-même sans

instruction de qui que

ce soit parce que si vous me connaissez, c'est ainsi que je fais mon travail. Et

j'étais

d'avis qu'il était très important que lorsqu'on fait un sondage dans l'ensemble

de la ville, il faut inclure

non seulement les emplacements et le partenariat éventuelle

et les services, mais aussi la réalité relatives

aux aspects financiers. C'est

la raison pour laquelle j'ai décidé de faire des recherches sans connaître le

coût.

Et peut-être que j'aurais à répondre des questions aujourd'hui de votre part ou

d'autres j'aimerais

demander pourquoi je n'ai pas inclus la géographie, le coût,

etc. Alors, c'est mon raisonnement. Pour

paraphraser un certain conseiller aujourd'hui,

est-ce que la question imparfaite? Non. Est-ce qu'il y a quelque

chose qui existe

qui serait une question de recherche qui est parfaite? Non. Est-ce que les juste?

Oui. Est-ce

que ça représente le point de vue des tout résident? Oui, à mon avis.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Si vous

avez formulé une question qui portait sur la

distance, si vous demandez: préférez-vous l'emplacement 6 où

vous n'avez que 80

mètres affranchir pour vous rendre à l'autobus ou le numéro 8 ou ces 190 mètres?

Parce qu'il

me semble que vous obtiendrez la réponse que vous recherchez.

<CR> - Non,

ça n'aurait pas été différent parce

que dans les groupes cibles, ce qui est intéressant,

c'est que les résidents ont tout de suite précisé que le

nouveau train léger

changer tous. Même si ça n'existe pas encore. Il faut se rendre compte que la distance

de

marche, c'est un fait intéressant pour les gens qui avait au centre-ville. Les

gens sont prêts à marcher plus

longtemps que les gens à [Inaudible] de Barrhaven.

Je m'excuse auprès de ces résidents. Lorsqu'on dit qu'il faut

se déplacer sur 450

mètres, pour eux ce n'est pas une grande distance. Si vous habitez à Orléans et

on parle de

450 mètres et la différence de coûts entre 2 emplacements, peut-être

une différence de 33 millions de dollars

pour une marche de 150 mètres, eh bien,

c'est ça le contexte. Il était important de noter, c'est une décision

méthodologique

que j'ai dû prendre, il voulait aussi voir la carte. Pour ceux qui ont vu le questionnaire,

la

carte montre non seulement les emplacements, mais indique toutes les stations

de train léger du traverseront le

centre-ville. Pour les 3 emplacements. Et ce

que la question imparfaite? Non est. -ce qu'il y a une question

parfaite? Non. Mais

je suis très confiant en ce qui concerne les résultats. Parce que les chiffres

et les

résultats doivent subir cette épreuve. Bon.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je

vous poserais une autre question,

mais je n'ai plus de temps. Merci.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Conseillère ardeur.

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] Merci monsieur le président, je commencerai

verdir que le gouvernement de l'Ontario a une loi sur

les bibliothèques pour une

raison. Parce qu'on a reconnu l'importance des bibliothèques pour les citoyens

de la

province. Et on donne le pouvoir aux gens qui font partie du Conseil des bibliothèques

de prendre des

décisions. Et je regarde les besoins des différentes municipalités.

Je vois d'anciens conseillers comme Jim

Bennett dans l'auditoire et André Bergeron.

Tôt Sweeney qui en est à son troisième mandat et vous, Monsieur

le Maire et

la conseillère Deans qui dans les années 90, avant la fusion, ça avec Ottawa, même

à 350000

personnes on, ne pouvait plus ... la Ville ne pouvait plus servir cette

population. Nous savions que c'était

l'un des défis à relever dans l'avenir parce

que maintenant, nous avons 900000 personnes et il va sans dire

qu'il est nécessaire

d'avoir de meilleurs espaces. Et je regarde le mandat de 2006 et pourquoi à ce moment-là,

on songeait à avoir une bibliothèque de 350000 pieds carrés sous la direction de notre bibliothécaires, Barbara

[Inaudible]. Et il y a encore Hélène [Inaudible]

en fait, elle sert la bibliothèque depuis aussi longtemps que

moi je suis là. Monsieur

McNair et, il a l'expertise nécessaire, autant que nos employés. Donc, je pense aussi

à 2004, à cause de la pression budgétaire, nous avons songé à fermer 8 succursales.

Je me souviens encore de

[Inaudible] qui avait reçu 25000 carte postale. Et qui

est arrivé ici de la bibliothèque de Blackburn Hamlett

qui ne voulait pas confirmer

leurs succursales. Alors, c'est quelque chose de très évident. Avec 33 succursales,

lorsque j'ai des prix y Dante, je savais que c'était très importants. J'ai fait

partie de ce cheminement depuis

la fusion j', étais présidente pendant 8 ans. Je

comprends l'importance de ces si. On a travaillé très fort et

on s'est engagé à

voir si on pouvait rester à cet emplacement. On a passé beaucoup de temps à le

faire. Par

différents moyens. À cause des problèmes avec un Sénat pose, il y a un escalier roulant qui va dans un sens

simplement et ce n'est pas accessible aux personnes handicapées. Les policiers voulait fermer les toilettes

[Inaudible] qui

aurait pu accueillir toute une équipe de acquis et il n'y avait pas de salle de réunion. Alors,

j'ai été membre du Conseil des bibliothèques en Amérique du Nord pendant 6 ans et j'ai appris beaucoup de

choses sur les bibliothèques et je peux

vous dire que la raison pour laquelle ce sera de la bonne taille, c'est

parce que

les bibliothèques sont fluides. Je l'ai dit à Catherine McKenney il y a quelques semaines. Les

bibliothèques ne seront plus coincés dans un espace. Les bibliothécaire vont faire du rayonnement, elles

pourront quitter les murs de la Bibliothèque bibliothèque.

À Beaver Brooks, on peut repousser les moeurs et

créer des espaces différents.

Un peu plus tard aujourd'hui, il y aura une motion qui sera présenté en ce qui concerne ce que l'on peut faire de plus pour les nouveaux résidents de la ville.

Moi j'en connais plus que les

gens dans la salle ici sur les bibliothèques et les
gens qui viennent dans la ville savent le lieu où aller

pour apprendre comment

être Canadiens, comment préparer les enfants pour l'école, comment trouver un emploi,

comment prendre des langues. Leur premier arrêt et la bibliothèque publique, c'est
certain. Alors, je

soulignerais qu'à l'époque, dans le mandat de 20, 06 nous ne
pouvions pas aller est et ouest avec le train

léger. Nous n'avions que Nord et

Sud, ça aussi changer la donne. Il faut dire que je crois fermement que le

travail

qui se fait depuis plus d'une décennie, beaucoup plus d'une décennie, on approche
22 décennies en fait,

nous donne l'occasion que nous avons aujourd'hui et j'ai

bien hâte de voir ce que l'avenir nous réserve. Ce

sera vraiment emballants que

de façonner un peu cette intervenir et d'accueillir encore plus de gens dans notre

bibliothèque bibliothèques publiques. Merci, Monsieur le Maire.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci. Conseiller

déblais.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire, merci
aux conseillers Tierney et aux autres

pour leur présentation de ce matin. J'aimerais
parler un peu des prochaines étapes du rapport qui viendra en

juin. J'ai un document
qui a été publié en juin 2016 par [Inaudible], un plan d'immobilisations à long
terme

pour la bibliothèque dans son ensemble. À la page 39 du document on dit qu'en
2031 il y aura [Inaudible], en

2023 la communauté manquera de 51000 pieds carrés
de services et j'en conviens, le système des bibliothèques

très importants. On
voit qu'en 2018 il sera possible de répondre aux besoins de réversion aide Sud,
à Orléans

en 2022 et à Barrhaven, on dit que ce plan pourraient recevoir 30 millions
de dollars en redevances

d'aménagement mais on dit qu'il y a un vide d'importants
dans cette planification. Alors je me demande si le

document que l'on recevra en
juin parlera non seulement du financement de la Bibliothèque centrale, mais

comment

le plan quinquennal sera financé et comment les décisions sur ses succursales qui ont été nommés seront

prises. Parce qu'elles sont cruciales pour le système des bibliothèques.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui,

Monsieur le Maire, les bibliothèques,

surtout ça ne m'en lieu, reçoivent des redevances d'aménagement. Pour le

conseiller

Qaqish, le financement [Inaudible]. L'impression réel surviennent au niveau du financement. Pour ce

qui est de la succursale de Beaver Brock, qui a passé de 8000 à 24000 pieds carrés, nous avons pu autour

financer cette croissance en ATP mais

ça ne sera pas toujours le cas. Les font, généralement, existe dans notre

fonds

de redevances d'aménagement et on verra combien d'argent on peut obtenir dans l'enveloppe des

immobilisations pour ses succursales.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Bon, merci Marianne

mais le document de

juin, est-ce qu'il tiendra compte de ce plan et de la volonté

de construire 3 nouvelles succursales de, d'ici

2022. Du côté immobilisations.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Les documents de juin aborderas la question du

financement

pour la Bibliothèque centrale. Le document dont vous parlez offrira le plan financier
à long terme,

alors cela devrait être présenté d'ici le 3 trimestres, ou à tout
le moins le dernier trimestre de l'année.

Ceci inclut toutes les exigences supplémentaire
de la Bibliothèque.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Alors comment

jugez l'impact de ce

projet sur les autres? Comment savoir si ce projet aura de l'influence sur d'autres,
si

les autres arrive 6 mois après celui-ci?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nos feront

l'évaluation de l'abordabilité

de ce projet en fonction de ce que l'on connaît
des autres. Le problème ici, avec les immobilisations

restantes, c'est la Loi sur

les redevances d'aménagement qui disent que l'on peut avoir un plafonnement sur

le

niveau de services pour les bibliothèques. Ce projet nous aidera parce qu'il va permettre d'élargir notre

empreinte, la superficie. Alors on va augmenter le niveau de services, ce faisant. Donc nous aborderons cela

dans le rapport par rapport

aux besoins venir mais, à ce moment-là, je ne pense pas que vous pourriez dire: on

peut se permettre ceci et on peut se permettre les autres aussi en même temps.

Mais il faut d'abord faire des

études de. Mais le problème ce n'est pas le financement de la ville mais bien les redevances d'aménagement.

Apparemment que le Règlement

sur les redevances ce sera modifiée éventuellement cette année. Est-ce qu'on

parlera

du manque à gagner là-dedans?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] La mise à jour à qui sera

faite et une

modification. En fait, ce n'est pas une mise à jour, c'est une modification justement qui traite, qui tient

compte des modifications apportées aux transports

en commun. On aura le tout en 2019 et ce n'est qu'à ce

moment-là que l'on pourra

indiquer les nouvelles normes des niveaux de services pour les bibliothèques et

augmenter les redevances d'aménagement.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Alors le rapport

qui sera présenté cet été

pour les redevances d'aménagement ne parlera que de la

transition, rien d'autres? Le transport en commun.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Monsieur

le Maire, ce changement vise le transport en commun à cause des changements

apportés

à la loi. Il y a aussi la décision de la CAMO qui a trait aux vous intersection,

donc il faut en tenir

compte. Mais ce sont les seuls changements que nous allons

recommandées par cette modification. Là

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE] La seule que vous

avez proposé ou la seule que vous pouvez abordée?

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] Nous

espérons présenter la modification au comité et on conseille au mois de mai, alors

je pense

que c'est tout ce que l'on peut vraiment accomplir d'ici là.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Et qu'est-ce qui vous

empêche d'en faire plus?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Bien, nous

avons une période de Davie de 60 jours alors

il faut que cela se fasse avant la

fin février. Alors on ne pourrait pas à s'attaquer à d'autres services d'ici

là

fin du mois.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Ça c'est au sujet des risques d'appel de

la part de l'industrie?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Les 72 sont obligatoires mais c'est

pour traiter des risques d'appel.

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE] Oui, c'est obligatoire,

vu les changements apportés à la loi, nous avons 30 ou 40 jours.

Maintenant c'est

60 jours d'avis. Nous devons avoir un règlement place valable et il faut avoir

donné un avis

de 60 jours aux gens pour qu'ils puissent passer en revue les études

initiale. L'étude qui a été faite.

<CR> -

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Nussbaum.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire. J'allais

utilisés mais 5 minutes

pour poser des questions sur le processus qui nous amener jusqu'à aujourd'hui,
pour

mieux comprendre certaines des lacunes dans le processus. Par exemple, mieux
comprendre comment le processus de

sélection de l'emplacement peut-être jugés équitable,
un autre c'est avait été aux paravents et quand le cette

recommandé a été évalué

la moitié de la valeur de l'autre site qui est plus près du centre-ville, qui était

plus petit, mais qui s'est vendu 2 fois plus cher et pourquoi la question était
formulée de façon un peu

enfantine. Mais enfin, de toute façon, les réponses à
ces questions ne changeront pas le résultat. Alors, mieux

veut me concentrer sur

autre chose, le fond de la question. Le débat sur l'emplacement et une procuration
pour

un concours entre de vision pour notre ville. Une vision de la consolidation
du centre-ville ou une vision de

l'air décentralisation, diffusion du centre-ville.

La bibliothèque devrait être située de façon à optimiser sa

proximité aux 3 groupes

utilisateurs identifiés par le personnel de la Bibliothèque: les résidents locaux, les

résidents de la ville d'Ottawa et les visiteurs. Ensuite, on croit que la Bibliothèque devrait consolider le

dynamisme de notre centre-ville. Et on a vu que

ce serait bien pour créer des synergies géographie et on

pourrait alors se concentrer

sur la facilité d'accès, pas seulement au train léger qui était essentiel avec

n'importe quel emplacement, mais aussi avec tous les parcours d'autobus qu'ils vont quand même fonctionner

après le train léger. Certains s'inquiètent des groupes

vulnérables qui vivent au centre-ville. Comment vont-

ils accéder à cette ressource

publique? Ceux qui préfèrent la diffusion voudrait une nouvelle encre aux

abordais

plaines LeBreton pour la bibliothèque. Il pense que les 100000 travailleurs du centre-ville ne seront

pas dissuader d'utiliser la bibliothèque par l'escarpins

ment ou la distance supplémentaire, il parle des

valeurs, des points de vue, des

possibilités d'obtenir les investissements privés. Alors, je pense qu'on a de

la

chance ici parce que les 2 groupes, ici, sont tous les de très préoccupés par le bien-être de la ville, de

défendre leur point de vue. Et il faudrait être réconforter

par le militantisme public qu'on a vu. Parce que

c'est vrai que c'est un concours

entre 2 visions, 2 visions qui sont mises de l'avant avec passion et

conviction

et c'est un concours sur un bien public ou que soit l'emplacement choisi sera très important dans

notre paysage local. Je suis certain que la bibliothèque sera très

populaire. Mais quelle vision l'emportera où

nous permettra d'en sortir vainqueurs?

Moi, je préférerais consolider. Donc, centralisé à cause des preuves

géographique

de la croissance future prévu et de l'expérience d'autres villes et de ce que le public nous a

dit. J'espère avoir tort, mais je pense que le processus était lacunaire,

les critères d'évaluation et de

pointage tendait à appuyer la décentralisation,

mais cela ne m'empêchera pas d'appuyer le projet quitte et

hautement important

pour la ville. Et après ce jour, il sera important de faire tout en notre pouvoir pour que

ce projet soit couronnée de succès. Merci.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseillère

McKenney.

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire. Bon. Là encore, je

l'ai dit aux ... à la réunion du conseil de la, je

remercie le personnel. Le personnel

des bibliothèques et toujours du personnel très dévoué, Jennifer Rosemont

m'a aidé

à élever ma fille, finalement, commune avide lectrice. La succursale Rosemont et

près de là où je vis,

en fait, à n'importe quelle succursales, il y a toujours

des gens qui n'ont pas accès à l'Internet et qui

veulent avoir recours aux services

de la Bibliothèque et qui veulent étudier là-bas. Ils ont de l'aide du

personnel.

Je tiens à le mentionner parce que c'est important. Et moi non plus, je ne vais

pas poser des

questions. J'ai eu la possibilité de le faire au cours des dernières

années, personne n'a jamais cru que ce

serait un processus facile, personne croyait

qu'il y aurait un consensus dans toute la ville. Moi, je suis

conseillère pour

le centre-ville et pour le secteur au 557, rue Wellington. En fait, je vis à peu

près à 8

minutes de marche du terrain proposé. C'est un très beau quartier. La

construction d'une Bibliothèque centrale

n'a rien à voir avec les beaux quartiers,

toutefois. C'est un immeuble municipal qui doit être un prochain

municipale pour

une Bibliothèque centrale qui doit desservir les 3 groupes identifiés par le personnel

plutôt.

L'ensemble de la ville, les visiteurs et les résidents de la localité.

Pour qui, la succursale principal et

leur succursale locale. Moi, j'ai déjà dit

pourquoi je ne pensais pas que c'est un placement répondait à [---]

aux critères

d'admissibilité pour tous. Je n'ai pas a répété ses objections aujourd'hui. Elles

ont été

consignée de la réunion du conseil de la Bibliothèque du 21 janvier, y

compris l'opinion de centaines de

résidents qui sont venus exprimer. Mais je dois

souligner aujourd'hui que ce sera la perte d'une succursale de

la bibliothèque

dans la partie la plus densifiée de la ville. Il y aura un temps de déplacement plus

élevé et 8

% des clients viennent à pied à la Bibliothèque. Alors, pour ces résidents,

ils perdront leur succursale locale.

Et cela laissera un vide dans la collectivité.

Ce n'est pas une question d'une collectivité qui a quelque chose

et l'autre ne

l'a pas. Il y a une collectivité qui perd une bibliothèque. En conclusion, je remercie

le maire

et reconnu publiquement cette perte et le président de la Bibliothèque

qui a demandé au personnel de nous

présenter un plan de transactions, de sorte

qu'à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, il y aura un service

de succursale

de la Bibliothèque, des espaces de rencontres, des services Internet, des services

de navettes et

nous allons suivre ce dossier de très près. Ne viendront peut-être

avec nos propres 25000 cartes postales car il

est crucial que la ville d'Ottawa n'oublie

personne. Surtout pour un service aussi crucial qu'une bibliothèque

municipale.

Merci.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Quelqu'un d'autres veut-t-il prendre la parole
avant le

conseiller Tierney? Allez-y, conseiller.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci,

Monsieur le Maire. Vous avez

peut-être entendue pendant notre débat, au cours
des dernières semaines, mais j'aimerais revenir sur certains

points. Je m'excuse

si je me répète. D'abord, je remercie le personnel. C'est évident que ce sont de
véritables

professionnelle qui sont toujours à notre disposition les fins de semaine,
le jour, le soir, alors merci à

tous. Depuis le début du processus, le conseil
n'a jamais oublier son objectif à long terme, le choix du

meilleur emplacement

pour cette importante à tous de la municipalité. Nous avons dépensé 11 millions
de dollars

en consultation et en rapport. Vous avez entendu les gens dire: faites
comme Halifax. Et bien, la bibliothèque

en Schaefer participer à notre processus.

L'architecte, monsieur Smith, architecte d'Halifax appuie

l'emplacement. Peter

Young, l'ancien président d'urbanisme puis cet engagement, emplacement. [---]

plusieurs

autres personnes appuyant cet emplacement et même David révéler a dit

que l'architecture le design peuvent

régler n'importe quel problème de cet emplacement.

Et si on ne le fait pas, nous perdrons une belle occasion.

Après 20 ans d'études,

on a enfin un plan solide, pratique, l'appui du maire et l'occasion sans pareil

d'avoir

un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada. Il faudra 5 ans avant

de déménager. Le personnel nous

donnera un plan d'accessibilité. D'après ce que

les gens disent, c'est: passé donc à l'action. J'ai hâte de

voir de quoi on aura

l'air cette bibliothèque à l'avenir. Comme [Inaudible], le centre d'innovation,

le train

léger, la Bibliothèque et le dernier morceau du casse-tête pour que notre

capital soit un chef de file parmi

les G7. Maintenant, j'aimerais redonner la parole

aux mères et procéder au vôtre sur ce projet très importants.

Merci.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Merci beaucoup, monsieur le conseiller. Votre prochain discours devra

parler de

ce que Joan [Inaudible] a écrit, il m'a l'air d'être en larmes là-bas, il se sent

laissés-pour-

compte. Ottawa a besoin de nouvelles Bibliothèque centrale depuis

longtemps, l'installation actuelle et

désuète, les plus à la hauteur de ce qu'on

attend d'une bibliothèque moderne. La recommandation de

l'emplacement qui est faite

et suite à un processus exhaustif amorcé pour la bibliothèque d'Ottawa. Le site

choisi représente le meilleur emplacement pour notre bibliothèque, à la meilleure

valeur pour le contribuable.

La construction de toute installation de ce genre

et toujours attendus.

[FIN DE LA TRADUCTION]

[VOIX DE

L'INTERPRÈTE] Dans le sondage

fait par [Inaudible] la recherche pour la bibliothèque, les gens ont donné leur

appui pour une installation conjointe à la Bibliothèque et à Bibliothèque et Archives
Canada. 92 %, et qui plus

et, 72 % des résidents, ont accepté l'emplacement proposer.

Cet emplacement a reçu l'appui de la majorité des

toutes les régions de la ville,

laisse, l'Ouest, le centre les régions rurales.

[FIN DE LA TRADUCTION]

[RIRES]

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] La nouvelle Bibliothèque sera un lieu de rencontres important
il sera le lien entre la

nouvelle partie du centre-ville qui est déserté depuis
des décennies. Elle sera à côté d'un nouveau réseau de

piste cyclable et Peter

hier il servira les plus vulnérables de la ville en devenant voisins des bons

compagnons,

l'hôpital Saint-Vincent-et-les-Grenadines de résidents qui vivent dans des logements
communautaires

d'Ottawa tout à côté. En plus des milliers de résidents qui vivent
du côté ouest de 100 heures tendre, la rue

Preston, la communauté Dalhousie et

des milieux d'autres [Inaudible]. J'étais ravi de voir l'association

communautaire

Dalhousie qui a appuyé ce projet emballant. Ce terrain à côté d'une station de train léger et

économisera aux résidents des milliers de dollars parce que nous sommes déjà propriétaire de ces terrains.

C'est notre premier test comme conseiller

aussi, d'être à la hauteur de nos propres principes d'aménagement axé

sur le transport

en commun. Nous voulons tous savoir une villes plus vivables en reliant les résidents près de

la où ils vivent et travaillent. Alors on ne peut pas s'attendre à ce qu'un promoteur privé, les employeurs,

prennent de ce conseil au sérieux sino-, le conseil,

ne voulons pas nous dit en tenir lorsque l'occasion se

présente. Nous avons la

possibilité d'être audacieux et de construire l'Ottawa de demain. La construction de

nouvelles bibliothèque transformera notre ville pour des générations à venir.

[FIN DE LA TRADUCTION]

Transformera la ville pendant des générations.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Je dois dire un merci tout spéciale aux

présidents Tierney, Daniel McDonald, le

PDG de la bibliothèque, pour son leadership et notre personnel de la

Bibliothèque

Ottawa. Comme vous l'avez dit conseillers et conseillères Harder aussi, qui ont

travaillé sur le

projet longtemps, longtemps. Je voudrais aussi remercier les anciens

présidents, la conseillère Harder et le

conseiller Chiarelli qui ont travaillé

très fort pour nous amener où nous en sommes aujourd'hui. Le conseiller

Chiarelli

en a parlé, de même que la conseillère Harder. Enfin je, veux remercier la conseillère

McKenney,

c'est une décision difficile pour elle parce que les 2 emplacements sont

dans son quartier et je pense qu'elle

sait très bien sorti d'affaires, de façon

très professionnelle, parce qu'il a une association communautaire qui

est tout

à fait satisfaite et d'autres associations communautaires était résident qui ne

veulent pas perdre le

site de Laurier mettent cale. Comme le Conseil qui Tierney

l'a fait au Conseil de la Bibliothèque avec mon

soutien et le soutien de tous les

membres du conseil, nous remercions les membres présents aujourd'hui mais

nous

voulons voir ce que nous pouvons faire avant que le transfert d'immeubles ne se

fasse, ce que l'on peut

faire pour offrir des services. Peut-être autour de l'hôtel

de ville où ce serait plus facile pour certaines

personnes devenir, pour travailler

à la bibliothèque, pour travailler aux ordinateurs au pour prendre et

laisser des.

Livres également, je remercie le personnel de la ville car ça a été un gros efforts

pour lui et il

faut que tout le monde travaille ensemble au profit des utilisateurs

de la Bibliothèque. Je pense qu'une fois

construite et qu'on franchira les portes

de la nouvelle bibliothèque, le public et nos pourront être très fière

de cette

nouvelle structure emblématique dans ce secteur très important de notre ville.

Alors j'incite tous les

membres à penser à l'avenir et à voter pour ce nouveau chapitre

dans la vie de notre bibliothèque. Alors on

procède au vote.

(vote par appel nominal)

<CR> - 21 ans pour encontre.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Pour le

prochain point et l'étude

de planification et d'évaluation environnementale Dieu coulant de transport en
commun

rapide par autobus chemin Baseline. Nous avons une motion du conseiller et
Egli, s'il veut la présenter,

appuyée par le conseiller Chiarelli.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Oui. La motion devrait être à l'écran. Cette

motion découle de l'opinion publique

et d'une discussion que l'on a eu à la réunion du comité la semaine

dernière. Le

projet a été très bien reçu lors de la réunion, mais un point a été soulevée par
quelques

personnes, à savoir la distance de marche pour certains résidents puisqu'il

y a des condos le long de Baseline

où il y a beaucoup de résidents âgés qui s'inquiétait

de la plus longue marche. Alors le plan de ce projet

prévoit une nouvelle intersection

avec signalisation à une intersection, mais la communauté a dit qu'elle

voulait

une station additionnelles pour minimiser le tend, la période de marche. On a parlé

au personnel et aux

conseillers Chiarelli, même s'il n'a pas membre du comité il

est venu présenter les doléances de ses

commettants. Alors on a demandé au personnel

de vérifier si on pouvait trouver une solution pour cette question

de distance,

peut-être avec une mini-citation, administrations ont une station de la bonne taille

qui

pourraient être aménager le long de cette route, près de St. Hlen. La condition

était que ça devait être

abordable il n'a pas avoir de trop grosse répercussions

sur l'intention du projet, c'est-à-dire de créer un

transport rapide le long de

Baseline. Alors je remercie monsieur [Inaudible] il son équipe qui a fait ce

travail

très rapidement. Beaucoup de travail difficile en très peu de temps, pour nous

préparer un plan qui

nous permettrait d'ajouter une station supplémentaires, moyennant

un montant qui pourraient être inclus au budget du projet. Donc il n'y aurait pas de nouvelle injection de fonds pour ce projet si vous la provient aujourd'hui, mais la station sera payée et l'impact serait vraiment minimum, suite à l'analyse de [Inaudible].

Alors, je pense que si on fait, ils ont fait un travail incroyable en très peu de temps. Et ce, en réponse aux doléances d'un groupe vulnérables de notre communauté. Je tiens à remercier Marjory qui est dans l'auditoire aujourd'hui. Marjory était la principale porte parole, nous nous sommes rencontrés à quelques occasions et elle n'a pas démordu de son idée. Est la continuer d'insister, de mobiliser ses troupes. Donc, elle nous a mis la plus à l'aurait au comité, au personnel et espérons que ces efforts porteront fruit aujourd'hui si vous acceptez le projet tel que modifié par cette motion. Alors, je vous demande d'appuyer cette motion. Je pense que cela est une bonne valeur pour notre argent et une très belle amélioration un projet déjà très positif qui

amènera plus de gens, qui satisfera plus de gens
dans le secteur. Donc, je compte sur votre appui, je pense que

le conseiller Chiarelli

vous aussi prendre la parole. Alors, merci à tous.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci,

j'aimerais remercier le conseiller Egli, je sais que vous y avez consacré beaucoup
de temps. Le conseiller

Chiarelli aussi.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Oui, oui, je
m'en rends compte.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Je

voulais remercier le conseiller Egli

qui à fond, formuler la motion et le conseiller Chiarelli dont les

résidents seront

touchés par ceci. Alors, conseiller El-Chantiry.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci,

Monsieur

le Maire. Je ne suis pas certain qu'il va répondre à ma question, mais
je l'adresse à la trésorière. En 2016,

on a parlé de redevances d'aménagement qui

aurait engendré beaucoup de recettes. Mais dans le rapport, nous

autorise ont maintenant

1, 6 millions de dollars. Comme ce projet n'était pas déjà prévues dans le plan parce

que d'où viendra l'argent, parce qu'il y a beaucoup de projets qui ont été repoussée d'un an parce que nous

n'avions pas suffisamment de fonds pour aller de l'avant. L'an dernier, en fait, il s'agit du projet de base et

ce projet sera

financé à partir du segment transports en commun. Vous parler ici de la partie chaussée. Au

début de 2016, les chiffres n'était pas très favorable. Il y a eu une poussée vers la fin de l'année. Donc,

nous avons un peu plus d'argent que prévu.

D'abord, je ne pense pas que ce soit un problème parce qu'il s'agit

de redevances

d'aménagement pour le transport en commun. Il y aura encore plus de fond qui vont arriver, c'est

bien. Mais nous sommes en train de réexaminer les sommes prévu pour le projet et les priorités. Peut-être pas

les priorités, mais le niveau d'approbation.

Une mise en garde s'impose, comme monsieur [Inaudible] l'indiquez,

il y aura un

nouveau règlement en ce qui concerne les redevances d'aménagement qui sera modifiée

à la lumière

de la décision de la CAMO. Et ce qu'il va gruger un peu dans ce fonds.

Ceci n'a pas d'impact en ce qui concerne

la décision en ce qui concerne l'état

d'avancement des projets de chausser.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

D'accord, merci.

Merci. Conseiller Chiarelli.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci. J'aimerais remercier

Marjory

qui a été choisi comme personne âgée de l'Ontario de l'année et elle a

reçu cette désignation il y a à peine

quelques mois. Marjory et moi avons participé

à la consultation pour ce projet pendant 2 ans. Et il en a

résulté beaucoup de

réunions au sein de la communauté, de petites et de grande réunion. Il y a eu beaucoup

de

réactions de la part de la population en ce qui concerne l'expropriation. Je

pense que nous avons trouvé une

assez bonne solution. Ensuite, en ce qui concerne

la question des personnes âgées qui utilise le BST ... BRT.

Nous allons voir qu'il

y aura comme un [Inaudible] du côté sud et du côté nord de la route. C'est le seul

endroit où vous avez des milliers de personnes âgées. Des milliers de personnes âgées qui, s'il tous les arrêts

était éliminé, il y aurait encore 250 mètres de

distance à parcourir à pied. Et dans bien des cas, ils ne se

sentent pas en sécurité

lorsqu'ils doivent traverser la chaussée qui est très glissante ou glacé. Donc,

il

voudrait qu'on ralentisse la fermeture de ces arrêts à Baseline, [Inaudible]

et une partie de Bélair, il y a un

nombre important de personnes âgées. Et aussi

Baseline et de CTV aussi. Ils veulent tous avoir le meilleur

accès possible aux

transports en commun. Beaucoup ont dit qu'il ne pourrait pas s'en servir s'il devait

traverser l'équivalent de 2 champs de football et demie. [Inaudible] rapide pour

nous si l'autobus arrive 11

minutes d'avance. Mais ce n'est pas le cas pour eux.

Ceci représente beaucoup plus que ce qu'ils pourraient

économiser si on le fait.

Mais si on le fait, je pense qu'on va réduire de façon considérable la distance

à

parcourir. Et ce n'est pas quelque chose qu'on a besoin de faire, surtout que la longueur du corridor, ce n'est

que dans ce secteur où il y a de grappes très importante de personnes âgées. 2 grand. C'est le seul endroit où

il faudrait faire

un âge. Afin d'améliorer l'achalandage l'utilisation par les personnes âgées. Donc, nous nous

sommes engagés à adopter un plan qui voient le point de vue des personnes âgées et je pense que c'est l'endroit

le plus important où nous devons appliquer

ce principe. Mais je pense que ce sera une excellente nouvelle pour

la Ville, nous

pourrons accéléré de cette façon, la circulation automobile parce que les automobiles n'auront

plus à servir ou plutôt, à s'éloigner des cyclistes qui circulent à droite.

Et l'autobus sera plus rapide

aussi. Donc c'est une bonne nouvelle pour tout le

monde. À moins qu'on adopte ceci. Alors, je pense qu'il faut

exhortée tout le monde

à ne pas adopter ceci.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Brockington.

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE]

Merci. Je suis tout à fait d'accord avec la motion principale. Et les autres motions,
les

conseillers Egli et les autres conseillers ... d'après ce qu'on a entendu
au comité ce que vient de répéter le

conseiller El-Chantiry à monsieur ma cogner

à notre personnel. Avec l'ajout de ce nouvel arrêt, est-ce qu'il

faudrait encore

un autre arrêt à 220 mètres près de Baseline ou proposé vous d'annuler cet arrêt.

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE] On garderait les 2.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Pourquoi

il nous en faudrait d'eux qui sont

si près l'un de l'autre? Pourquoi ne pas se
débarrasser de celui qui se trouvent plus à l'est.

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] Je dois

demander à ma collègue de vous expliquer.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Monsieur le

Maire,

nous avons pensé à les substituer, mais si on retire la station de Baseline

il y a beaucoup de commerce dans ce

coin donc il y a beaucoup de personnes qui

s'en servent. Nous avons aussi examiné la possibilité d'un

substituer la station

à l'ouest, près de [Inaudible] et ce serait une longue marche pour les résidents

à

l'ouest. Donc nous pensons que les 3 stations ont besoin d'être conservé.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Je

comprends, mais dans la proposition initiale il n'y avait pas d'arrêt à St.

Helen place, donc ils auraient

seulement à parcourir la distance entre la résidence

et le coin de la rue. Mais je ne sais pas si 2 stations si

proche sont nécessaires

alors je voulais tout simplement le mentionner. J'appuie fortement ce corridor,

Baseline à [Inaudible] à Bayshore. Il n'y a qu'une seule voix principale, c'est

Khadir la [Inaudible] qui sera

remplacé par le train léger l'an prochain. Si vous

regardez y les noyau d'emploi et de commerce à ces endroits,

il n'est que logique

d'accroître le corridor de transport en commun. Je l'appuie depuis le début. Il

y a eu

quelques voix discordante dans mon quartier mais dans l'ensemble, si vous regardez les projections, Central

Park aussi continue de connaître une croissance.

Alors je n'ai soulevé une question que je soulève depuis

quelques années: ce corridor

permet de réduire l'impact sur les propriétés du quartier River, il y a moins

d'expropriation,

je l'apprécie, mais il y a une petite portion de la ferme expérimentale aussi qui sont touchés

et dans certains groupes qui défend les intérêts de la ferme expérimentale on écrit pour appuyer le corridor

mais qui ont des réserves en ce qui concerne

l'utilisation de certaines par celle de la ferme expérimentale. Il

y a aussi la

question de l'hôpital. Je pense que c'est point de vue sont fondées parce que on

Sinclair, on

s'inquiète de la valeur de la ferme expérimentale mais je pense que

la ferme expérimentale continuera

d'exister. Merci beaucoup.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Est-ce que quelqu'un d'autres de prendre la parole?

Conseiller Fleury.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Sur les amendements et la motion principale.

[FIN DE LA

TRADUCTION] J'imagine qu'il

y a un problème technique.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] J'aimerais remercier mes collègues

du comité qui ont étudié la question. En fait, pour revenir aux discussions qui ont eu lieu sur le train léger,

en ce qui concerne le transport en commun rapide

aussi, on ne parlait de curling et de l'impact sur des tracés

plus court pour le

transport en commun, je pense que c'est tout à fait raisonnable. Il n'y a pas de

répercussions en ce qui concerne le segment de transport rapide. Mais j'aimerais remercier le président du

comité pour ce processus.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Bon,

nous avons la motion du conseiller Egli appuyée par

le conseiller Chiarelli. Adoptée.

Sur le rapport dans sa forme modifiée? Adoptée.. Merci ensuite, il s'agit de

la

suite à donner. Reçu. La conseillère Harder à une motion de suspension du règlement pour une réunion à huis

clos. Une question de datation personnelle. Adoptée. Conseillère à Harder? Qu'il soit résolu que le règlement

soit suspendu pour étudier un rapport du directeur municipal en ce qui concerne l'exemption de la politique du

bilinguisme

pour le directeur général de l'expansion économique. Il y aura aussi une mise à jour en ce qui

concerne des questions opportune. Et ce que j'ai besoin de lire tout le reste, monsieur O'Connor?

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE] Oui, s'il vous plaît.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Qu'il soit résolu que le conseil municipal

se réunissent

à huis clos pour l'étude du rapport du directeur municipal concernant des questions au personnel,

ce qui comprend une personne identifiables et les négociations avec les employés et un rapport intitulé y:

exemption de la politique du bilinguisme,

infrastructures, directeur de l'infrastructure et du développement

économique.

Aussi, discussion sur une personne identifiable et mise à jour qui doit être approuvée par le

Conseil et aussi une demande d'exemption à ce qui concerne la politique du bilinguisme en ce qui concerne le

directeur général de l'urbanisme, de l'infrastructure, de développement économique. Alors sur la motion?

Adoptée. Nous allons prendre quelque temps pour fermer le système et faire sortir les gens, donc je vous

recommande

de revenir à midi 45 et vous aurez du temps pour aller manger. Alors nous allons prendre une

pause jusqu'à midi 45 et revenez à temps parce que nous allons discuter à huis clos. Merci.

<CR> - [VOIX DE

L'INTERPRÈTE] En ce qui concerne la dotation personnelle du directeur général de l'urbanisme et l'exemption à la

politique sur [Inaudible].

Durant la séance à huis clos, aucun vote n'a été pris sauf sur la motion de procédures. Nous sommes maintenant saisi du rapport en public. Vous avez copie du rapport, est-ce que la

recommandation et adopter? Adopter. Je vais demander à

monsieur [Inaudible] le dire quelques mots et de

présenter notre Directeur général.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup. Je vais saisir l'occasion de

faire 2

annonces. D'abord,

[FIN DE LA TRADUCTION] Que Steven [Inaudible] accepter le poste
de directeur général.

Monsieur Willis possède une vaste expérience en ce domaine.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] C'est un organisme inscrit

qui a plus de 25 ans d'expérience

dans les secteurs public et privé, qui comprend 15 ans comme vice-président

de

MM Limited.

[FIN DE LA TRADUCTION] [Inaudible] notamment celui de directeur général
à l'aménagement de la

capitale à la [Inaudible].

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Il a aussi

assurer la surveillance du projet de planification

des plaines LeBreton. Et aussi

il a participé à la rédaction de l'accord sur l'alignement du train léger. En

c'est,

une anecdote, il a commencé son travail comme stagiaire étudiant à la ville d'Ottawa.

Il a participé à

de multiples projet d'expansion, d'infrastructures, démobilitation
immobilisations, pour le Nouveau Centre

culturel entre autres.

[FIN DE LA TRADUCTION]

Notre ville profitera du leadership et de la vision exceptionnels

de monsieur Willis.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Monsieur Willis va amorcer son nouveau rôle le 27 février
2017 et au

nom de la haute direction je suis très heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Je pense que ce sera un atout

extraordinaire pour nos. Ma deuxième annonce, Monsieur

le Maire, porte sur le service

[FIN DE LA TRADUCTION]

[Inaudible] tous mes remerciements

à vous au nom de la ville d'Ottawa.

[VOIX DE L'INTERPRÈTE] Nous aux allons

nommait

monsieur [Inaudible] comme gestionnaire des services de protection, il a été chef
des services

paramédicaux de la capitale nationale. Il originaire de Montréal,

il parle couramment les 2 langues et il a

terminé ses études là-bas. Il a obtenu

son diplôme en service paramédicale [Inaudible] à Montréal. Il fait ce

genre de

travail depuis 37 ans. Il n'est pas sérieux que ça et il a encore ses cheveux!

Il a occupé plusieurs

postes supérieurs, il a été directeur exécutif pour urgence

60 à Montréal et il a été le premier chef des

services d'urgences pour la ville

d'Ottawa il y a plusieurs années. Au cours de sa carrière, il a reçu de

nombreux

prix et il a été aussi remercié par les services d'incendie de la ville d'Ottawa

en 1983. C'est un

collègue très dévoué y dans le domaine des services médicaux

à Ottawa et je suis très heureux de confirmer sa

nomination au poste de directeur

général des services de protection et d'urgences. Merci beaucoup.

<CR> - [VOIX

DE L'INTERPRÈTE]

Bon, d'accord, merci beaucoup et félicitations à dos à nos 2 nouveaux collègues

! Je compte sur

le plaisir de travailler avec eux. Motion d'adoption des rapports.

Conseillère Wilkinson, s'il vous plaît,

appuyée par le conseiller Monet.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

Que le rapport de la société de logement

communautaire d'Ottawa [Inaudible] de

la réélection du président, des nominations au [Inaudible] du Règlement

numéro 9

et de l'approbation du Règlement disent soit adopté. Le rapport du conseil d'administration de la

Bibliothèque publique d'Ottawa et le projet de construction dans la Bibliothèque centrale, projet conjoint de

la Bibliothèque d'Ottawa et de la Bibliothèque et Archives Canada, [Inaudible] le rapport annuel sur les

activités, rapport du directeur

municipal intitulé politique de bilinguisme exemption, [Inaudible] réunions à

huis

clos, affaires privées concernant une personne qui ne peut être identifié, les relations de travail avec

les employés, dans le compte-rendu de l'approbation du

Conseil, rapport 22 du comité d'organismes des affaires

rural. Le rapport 38 A

du rapport de comité d'organismes [Inaudible] soit reçus et Adopter. Adopter.. Motion

exigeant suspension du règlement. Il n'y en a pas? Motion, invite motion pour examen
à une réunion

subséquentes. Merci. Qu'un conseiller représentant à la fermeture
des routes. Nous voulons fermé une autre

chaussée dans le quartier ton Nurse pour
West Fest, un festival canadien de musique canadienne. Qu'on ciblait,
avis de motion.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci beaucoup. En 2016, la ville a approuvé un plan
d'accessibilité qui comprend des adaptations pour les services [Inaudible] il y
a aussi des annonces en ce qui

concerne les personnes malentendantes dans la ville
d'Ottawa. D'accord? Et ce qu'il y a d'autres avis de

motion? Pour étude à une réunion
subséquentes? Motion.. Conseillère Wilkinson appuyée par le Conseil Monet, que
le règlement énumérés à l'ordre du jour sous la rubrique motions et adoption de
règlements motion 3 soit lui

adopter. Adopter? Que le règlement [---] du Conseil
du 8 février 2016 soit adopté. Nous avons de demandes de

renseignements sur le
même sujet. Je ne sais pas si vous pouvez aborder les 2 en même temps. Conseiller

Fleury?

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Merci, Monsieur le Maire. Les conseillers Blais, d'autres ainsi que moi-

même, nous avons un sujet partager, pour ce qui est de ce que nous entendons de plus en plus en ce qui concerne

la présence de rongeurs

dans les parcs et dans les rues, dans nos quartiers, nous aimerions savoir ce que la

Ville faites pour répondre aux préoccupations des résidents en ce qui concerne les rongeurs dans ces endroits.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE] Conseiller Hubley.

<CR> - [VOIX DE L'INTERPRÈTE]

La deuxième partie de cette

demande parce que nous allons les réunir, est-ce que la ville d'Ottawa attirent une population de rats et de

rongeurs. Et ce qu'il y

a eu une augmentation appréciable depuis que nous avons cessé d'utiliser les pesticides

pour contrôler cette population? Si ce n'est pas le cas, est-ce que les travaux publics pourrait avoir une

estimation du nombre de rongeurs, en utilisant des appareils,

des caméras dans les égouts pour savoir s'il y a

certaines autres municipalités

comme Windsor qui songent à utiliser des programmes de contrôle des rongeurs.

Quelles

mesures peut comprendre pour réduire le nombre considérable devra que nous avons vu récemment. Merci.

Est-ce qu'il y a d'autres demanderait saignement? Non. Conseiller

Wilkinson appuyée par le conseiller Monette,

que les délibérations du Conseil du

20 février 2017 soit ajourner. Adopter? La séance est levée. Merci.

[Sous-

titrage: www.sovo-tech.com]